

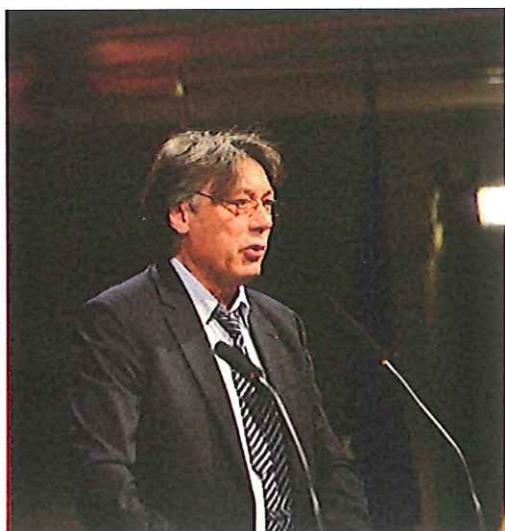


AEF Dépêche n°576297 - Paris, le 01/12/2017 11:19:00
- Enseignement supérieur -

Compte : delegation (67113) - 37.71.197.84 - www.aef.info
Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite,
sauf accord formel d'AEF.

L'UGEI et ses homologues allemand, portugais et espagnol créent un "réseau européen d'enseignement supérieur privé"

Par Sarah Piovezan



Jean-Michel Nicolle, directeur général de l'EPF et président de l'UGEI

Le premier "colloque européen" de l'UGEI, qui s'est tenu le 30 novembre 2017 à Paris en présence de Frédérique Vidal (lire sur AEF), a débouché sur la signature d'une "déclaration pour la création d'un réseau européen d'enseignement supérieur privé" entre l'UGEI et ses équivalents allemand (Verband der privaten hochschulen), portugais (Associação portuguesa do ensino superior privado) et espagnol (Asociación española de escuelas de negocios). "Cette charte est là pour

dire au gouvernement que la feuille de route de Bologne est aussi la nôtre, et pour faire émerger la réalité d'un enseignement supérieur privé européen, respecté et considéré. Nous souhaitons qu'il ait pleinement les moyens de jouer son rôle, alors qu'il est aujourd'hui pénalisé", déclare Jean-Michel Nicolle, président de l'UGEI. La Fesic et l'Udesca, pas encore signataires de la charte, sont appelées à la rejoindre.

Lors du colloque européen de l'UGEI (Union des grandes écoles indépendantes) du 30 novembre, les écoles membres, qu'elles aient le label Eespig ou pas, ont réclamé le droit de pouvoir délivrer des diplômes ayant la même reconnaissance que ceux des établissements publics : "On ne demande pas l'égalité avec l'enseignement public, mais nous demandons l'équité", précise Nesim Fintz, directeur général de l'Eisti.

"Depuis 1921, l'ESTP répond à tous les critères de qualité imposés par le MESR et met en œuvre toutes les politiques qu'il impulse, en matière de diversité sociale, d'égalité homme/femme, de handicap, d'apprentissage, etc.", argumente Florence Darmon, sa directrice. "Quand on répond avec brio et réussite, pourquoi ne pas nous reconnaître au

même niveau, aux mêmes compétences que les établissements publics ? Pourquoi nous couper les ailes quand notre action se fait au bénéfice de la France, notamment en matière de rayonnement international ? Nous sommes bridés sur les masters internationaux, nous n'avons pas non plus la reconnaissance du grade de licence", souligne-t-elle.

"QUE L'ON NOUS JUGE SUR NOS RÉSULTATS, ET NON SUR NOTRE STATUT"

"L'État a besoin de nous pour faire une place à tous dans l'enseignement supérieur", reprend Nesim Fintz. "Si nous n'avons pas la capacité de former une partie de ceux qui aspirent à faire des études supérieures, l'État ne pourra pas les absorber ou alors, à un prix beaucoup plus élevé. Il serait donc logique qu'il nous aide à relever ce défi." Pour Sébastien Ferrand, directeur du développement du groupe Galiléo Studialis, "lier la question du statut à celle de l'accréditation aboutit à paupériser l'enseignement supérieur français". "Beaucoup d'écoles sont sous statut associatif pour cette raison, mais cela bloque le développement de leurs moyens", souligne-t-il.

"Le seul critère qui compte, c'est la qualité de l'enseignement et le placement des étudiants à la sortie. Que l'on nous juge sur nos résultats, et non sur notre statut", réclame le représentant du groupe français, détenu par un fonds d'investissement. Jean-Michel Nicolle tempore cependant la question du statut, car selon lui, "avec du génie, on peut détourner cette contrainte", citant les exemples de filialisation d'activités dans la sphère publique, comme c'est le cas à CentraleSupélec, ou avec Armines du côté des écoles des mines, ou encore le nouveau statut d'EESC.

IMAGINER UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Pour tenter de dépasser ces obstacles culturels, l'idée est de passer au niveau européen pour "propulser le modèle de l'enseignement supérieur privé, respectueux et innovant", dit Jean-Michel Nicolle. Outre la création d'un réseau, signée lors du colloque entre quatre associations (l'UGEI, la VPH, l'APESP et l'AEEN), les représentants français, allemand et portugais proposent de réfléchir à la mise en place d'un "système d'évaluation de la qualité pour l'enseignement privé". "En Europe, il existe l'ENQA, mais c'est plus théorique que réel. Il faut que les établissements privés décident de ce que doivent être leurs propres standards de qualité", imagine Klaus Hekking, président de VPH. "L'esprit entrepreneurial, par exemple, n'est pas un critère dans les accréditations publiques, alors que cela pourrait l'être pour nous." Jean-Michel Nicolle reconnaît que l'un des principaux obstacles au développement de l'enseignement supérieur privé en France est que "la reconnaissance, qui est indispensable, est tenue par l'État".

"Par exemple, la croissance mondiale de la demande étudiante, ces 200 millions d'étudiants dont on entend parler, va se faire prioritairement au niveau bachelor, car on a partout besoin de techniciens", poursuit-il. "Notre grande faiblesse est que nous n'avons pas d'outils pour répondre à cette demande, sauf à faire des diplômes maison ou à aller chercher des co-accréditations internationales." Klaus Hekking illustre les effets du déficit de reconnaissance des pouvoirs publics allemands pour le privé : "En Allemagne, le privé ne peut pas créer de formations en médecine, car il ne fait pas assez de recherche. Le résultat, c'est que des établissements privés britanniques, hongrois ou autrichiens, qui eux bénéficient des accréditations dans leur pays, s'installent en Allemagne pour ouvrir ces formations !"

UNE AGENCE COMMUNE POUR FAVORISER LA RECHERCHE

La recherche est l'autre point faible des établissements privés, car elle coûte cher. "Nous pourrions réfléchir à créer une agence commune pour la recherche, car nous avons tous un problème de ressources", propose le représentant allemand, qui envisage la mise en place d'un "réseau" qui servirait à porter "des projets communs de recherche", en mutualisant ainsi les moyens et en allant chercher ensemble des crédits à Bruxelles. "Il y a aussi des grandes entreprises européennes que l'on pourrait mobiliser sur des projets spécifiques de recherche", renchérit Sébastien Ferrand (Galiléo).

Les écoles de l'UGEI ont aussi évoqué deux autres sujets qui leur tiennent à cœur durant leurs ateliers : l'entrepreneuriat européen et l'apprentissage européen, pointant les nombreux freins qui existent à leur développement. Jean Arthuis, député européen, a conclu le colloque en témoignant de son implication sur le dossier de l'apprentissage : "Nous avons mené un projet pilote pour identifier les obstacles à la mobilité longue des apprentis : le résultat, c'est qu'il existe 28 statuts différents dans les 28 pays concernés", dit-il. Il mène actuellement une mission sur cette problématique pour la France.



AEF Dépêche n°576250 - Paris, le 01/12/2017 11:19:00
- Enseignement supérieur -

Compte : delegation (67113) - 37.71.197.84 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Bologne : Frédérique Vidal appelle "à aller plus loin pour construire une Europe des formations" (colloque de l'UGEI)

Par Camille Cordonnier



Frédérique Vidal, lors du colloque de l'UGEI, jeudi 30 novembre 2017.

Compte Twitter de Frédérique Vidal faut "aller plus loin [dans le processus de Bologne] pour construire ensemble une Europe des formations qui respecte et accompagne excellence académique et professionnalisation, réponde aux besoins de transformation de la pédagogie, et tire le meilleur parti des possibilités digitales", déclare

Frédérique Vidal lors du "colloque européen" de l'UGEI sur "l'enseignement supérieur, un levier de la construction européenne", le 30 novembre 2017. Simone Bonnafous, IGAENR et chargée de mission Bologne 2018, rappelle pour sa part qu' "à l'origine du processus de Bologne, il y a des valeurs, une méthode et des ambitions dans lesquelles l'UGEI se retrouve complètement". Jean-Michel Nicolle, président de l'UGEI, assure que les écoles privées "entendent prendre leur part dans la construction européenne", via notamment la création d'un réseau européen des établissements privés ([lire sur AEF](#)).

"Le travail des Eespig est bien éloigné de leur caricature" (F. Vidal)

Frédérique Vidal estime que "la labellisation Eespig n'est pas juste un mot, mais un important marqueur". "Nous avons besoin d'une jeunesse plus formée et plus diplômée et vous y avez toute votre place. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains mois", assure-t-elle.

Revenant sur le contrat quinquennal passé par les établissements labellisés Eespig, la ministre estime qu'il "faut aller plus loin encore", notant que "le travail des Eespig est bien éloigné de la caricature dans laquelle on enferme parfois l'enseignement supérieur privé".

"Que pouvons-nous proposer de neuf pour l'Europe ? La réponse repose beaucoup sur l'ESRI. Dans les universités, les écoles, les Eespig, se trouvent les forces du mouvement pour inventer et expérimenter : ce sont nos enseignants, nos chercheurs et nos étudiants", déclare Frédérique Vidal, lors du colloque européen de l'UGEI, le 30 novembre 2017. "Nous réussissons mieux à l'international si nous associons les forces et les idées de l'ensemble de l'espace européen de l'enseignement supérieur. C'est le message que je porterai vendredi 1er décembre 2017 à Bruxelles", lors du Conseil de compétitivité, précise-t-elle.

"Aujourd'hui, nous devons aller plus loin [dans le processus de Bologne] pour construire ensemble une Europe des formations qui respecte et accompagne excellence académique et professionnalisation, réponde aux besoins de transformation de la pédagogie et tire le meilleur parti des possibilités digitales". Sur ce dernier point, la ministre insiste sur l'importance de "définir et imposer des standards de qualité européens, pour que l'enseignement à distance respecte et porte les valeurs européennes".

Revenant sur l'annonce d'Emmanuel Macron visant à créer une vingtaine d'universités européennes (lire sur AEF), elle précise que "l'idée est bien que les sites d'enseignement supérieur français, avec leur écosystème, trouvent leurs miroirs ailleurs en Europe, de façon à permettre les mobilités mais également pour que les entreprises puissent se projeter sur tout le territoire européen".

DONNER "UN DEUXIÈME SOUFFLE" AU PROCESSUS DE BOLOGNE

Simone Bonnafous, IGAENR et chargée de mission sur la conférence de Bologne 2018, juge pour sa part que la conférence de mai 2018 à Paris sera "l'occasion de se remobiliser positivement pour l'Europe" et de donner "un deuxième souffle au processus". "Il faut rappeler qu'à l'origine du processus de Bologne, il y a des valeurs, une méthode et des ambitions dans lesquelles l'UGEI se retrouve complètement, au-delà de la technique (ECTS, ESG) : celles de la connaissance interculturelle, de la paix, de la démocratie, de l'esprit critique", ajoute-t-elle.

"Il faut à la fois être capable de mettre en place le processus et ses outils, tout en rêvant d'autres choses", notamment en imaginant "l'étudiant-salarié du XXIe siècle", avec une réflexion sur les manières d'enseigner autrement en estompant la césure entre étudiant et salarié", poursuit-elle. Elle précise par ailleurs que le ministère attend des acteurs et parties prenantes qu'ils lui fassent remonter des "contributions sur ce qu'ils souhaitent faire de l'enseignement supérieur européen". "On vous attend beaucoup sur la volonté d'Emmanuel Macron de créer 24 universités européennes", dit-elle également.

De son côté, Jean-Michel Nicolle, président de l'UGEI, souligne que l'ensemble des établissements que l'association représente "sont inscrits dans les 6 grands objectifs de l'enseignement supérieur français, dont celui de la construction européenne", ajoutant que "cette dynamique européenne est pour eux une évidence". "Nous entendons prendre notre part dans la construction européenne de l'enseignement supérieur pour promouvoir les valeurs d'inclusion sociale, d'excellence académique et scientifique, de liberté et de démocratie. L'engagement que nous signons avec la VPH (Verband der privaten hochschulen, Allemagne), l'APESP (Associação portuguesa do ensino superior privado, Portugal) et l'AEEN (Asociación española de escuelas de negocios, Espagne) constituera la première pierre de ce projet (lire sur AEF)".

Comment se structure l'enseignement supérieur privé allemand ?

Venu présenter la situation et les perspectives de l'enseignement supérieur privé allemand, Klaus Hekking, président de la VPH, évoque un "boom" dans la création d'universités privées en Allemagne, leur nombre étant passé de 10 en 1970 à 121 en 2017, accueillant cette année 224 000 étudiants. Leurs revenus sont passés de 113 M€ en 1995 à 1,8 Md€ en 2017, et elles emploient environ 8 000 personnes. Elles tirent 68 % de leurs ressources des inscriptions et 7 % des subventions de l'État.

En moyenne, les frais de scolarité s'élèvent à 3 124 € en bachelor et à 4 020 € en master. Il ajoute qu'"obtenir un financement public plus important est un des objectifs de l'association", considérant que ce dernier "serait justifié" puisque le bénéfice net tiré de chaque diplômé durant sa vie professionnelle représente 223 000 €. Par ailleurs, les écoles privées sont soumises à une évaluation via un système d'accréditation.

Il dresse également les perspectives d'ici à 2030 pour l'enseignement supérieur privé allemand :

- "un potentiel de croissance de 20 % de parts de marché des universités privées lié à la mobilité académique et à la digitalisation ;
- une mise en réseau plus forte entre les établissements et les entreprises en termes de recherche et de qualification ;
- l'importance des éléments professionnels et pratiques dans les cursus."

Faire émerger d'ici 2024 une vingtaine d'universités européennes » (Frédérique Vidal, à l'UGEI)

Paris - Publié le vendredi 1 décembre 2017 à 19 h 20 - Actualité n° 107747



Frédérique Vidal, ministre de l'Esri - © Mesri

« La proposition faite par notre président pour l'Europe, [est] de faire émerger d'ici 2024 une vingtaine d'universités européennes, c'est-à-dire des alliances très fortes entre quatre à six établissements au travers l'Europe, qui - sur la base d'un projet commun - pourront proposer des formations conjointes aux étudiants, pourront développer ensemble des projets de recherche et d'innovation, en connexion très forte avec leurs territoires respectifs », déclare Frédérique Vidal, ministre de l'EsriEnseignement supérieur, recherche et innovation, lors du premier colloque européen de l'UGEIUnion des grandes écoles indépendantes, qui s'inscrit dans le cycle d'événements "Bologne 2018", le 30/11/2017. Elle précise ainsi les orientations tracées par Emmanuel Macron, président de la République, dans un discours consacré à l'Europe et prononcé à la Sorbonne, le 26/09/2017.

« On pense immédiatement aux territoires transfrontaliers qui peuvent s'organiser, mais l'idée est bien que les sites d'enseignement supérieur, avec leur écosystème, avec le monde socioéconomique qui les entoure, trouvent leur miroir ailleurs dans l'Europe, de façon à ce que non seulement des étudiants, des professeurs, des chercheurs, puissent entrer en mobilité, mais qu'également, les entreprises des écosystèmes soient en capacité de se projeter sur tout le territoire européen en sachant qu'elles pourront trouver à proximité des jeunes formés qui correspondront à leurs attentes », ajoute la ministre.

Harmonisation des systèmes, reconnaissance des formations pour faciliter la mobilité, Frédérique Vidal rappelle les acquis du processus de Bologne et ajoute : « Aujourd'hui nous devons aller plus loin pour construire ensemble en Europe des formations qui respectent et accompagnent excellence académique et professionnalisation, qui répondent aux besoins de transformation de la pédagogie, qui tire le meilleur parti des possibilités digitales ».

« Le mouvement des établissements eux-mêmes nous le porterons pour la conférence ministérielle européenne de l'enseignement supérieur, la conférence du processus de Bologne,

que la France accueille en mai 2018. Nous avons le devoir d'ouvrir une nouvelle page de ce processus de Bologne, dans des projets concrets pour nos concitoyens comme l'initiative d'université européenne ou le projet de carte étudiante européenne, pour créer un espace dans lequel il sera naturel pour notre jeunesse de se projeter », dit Frédérique Vidal.

Succédant à l'Arménie, la France a été retenue pour organiser la prochaine conférence ministérielle en 2018. Au sein du Mesri Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, une dizaine de personnes sont mobilisées sur cette action, sous la responsabilité de [Simone Bonnafous](#), Igaenr Inspecteur / inspectrice général(e) de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche .



Frédérique Vidal, ministre de l'Esri - © Mesri

Le rôle de l'enseignement privé (extraits du discours)

« Dans la mise en place et le déploiement de cette réforme, les écoles que vous représentez auront un rôle très important à jouer. Votre forte implication lors de la concertation sociale le prouve. Cette réforme correspond au cap fixé par le président de la République, mais dans la définition de ses contours, dans son déploiement, nous avons réellement avancé ensemble.

Ça n'a rien de surprenant quand on pense aux missions que l'UGEI Union des grandes écoles indépendantes :

- orientation et accompagnement des élèves,
- promotion des innovations pédagogiques,
- évolution des méthodes d'apprentissage,
- renforcement des liens entre formation et acteurs territoriaux et socioéconomiques.

Rien d'étonnant non plus, lorsque l'on sait que vous représentez en grande partie les établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, cette labellisation n'est pas juste un mot ou un label : elle est un important marqueur, car nous avons besoin d'une jeunesse plus formée et chacun doit y concourir, c'est pourquoi vous y avez toute votre place ».

« La juste articulation de toutes les formes d'enseignement supérieur »

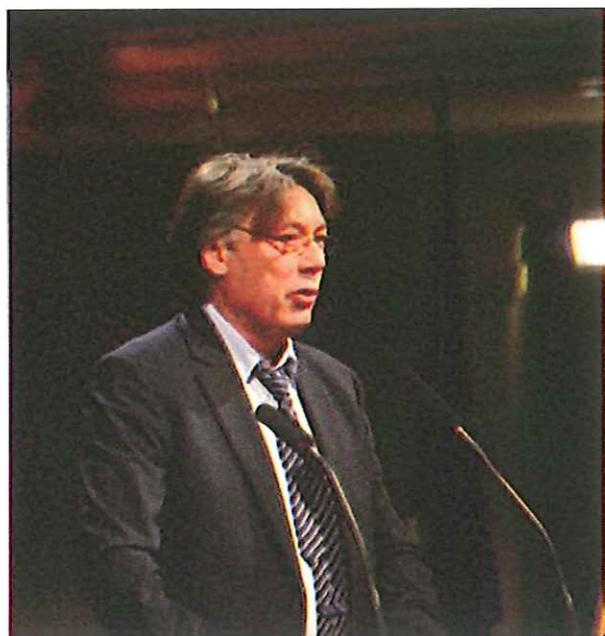
« La question centrale, c'est celle de la juste articulation de toutes les formes d'enseignement supérieur et les politiques de site en sont un des outils, à vous de vous en saisir, je sais parfaitement combien ça n'est pas toujours facile, mais lorsque l'on replace au cœur des missions des établissements du supérieur, qu'ils soient publics ou privés, la réussite des étudiants, on se dit que les barrières institutionnelles ne doivent pas être des barrières infranchissables. La concurrence n'est pas locale, c'est l'alliance locale qui permet d'être plus fort et plus attractif dans une concurrence internationale ».

Frédérique Vidal

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Ministre <i>Août 2017 Aujourd'hui</i>	Août 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Professeur des universités en Sciences de la vie <i>2004 Aujourd'hui</i>	2004	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente <i>Avril 2012 à Mai 2017</i>	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences <i>2009 à 2012</i>	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie <i>2005 à 2008</i>	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maitre de conférences <i>1995 à 2004</i>	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional <i>1999 à 2003</i>	1999	2003

UGEI : un réseau européen d'enseignement supérieur privé avec l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal

Paris - Publié le vendredi 1 décembre 2017 à 19 h 10 - Actualité n° 107738



Jean-Michel Nicolle, président de l'UGEI - © UGEI

L'UGEI Union des grandes écoles indépendantes signe une « déclaration pour la création d'un réseau européen d'enseignement supérieur privé, dans un esprit de coopération et de collaboration », avec trois associations nationales homologues : la Verband der privaten hochschulen (VPH, Allemagne), l'Associação portuguesa do ensino superior privado (Apeesp, Portugal) et l'AEEN (Asociación española de escuelas de negocios, Espagne), le 30/11/2017.

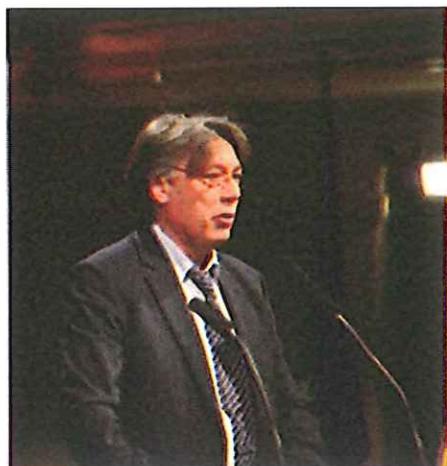
Cette signature a eu lieu à l'occasion du premier colloque européen, organisé par l'UGEI, à Arts et Métiers ParisTech, le 30/11/2017, en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Esri. « Cet événement de l'UGEI inaugure le cycle d'événements "Bologne 2018", labellisé par le Mesri Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, jusqu'à la conférence de Paris, du 23 au 25/05/2017 », indique Simone Bonnafous, Igaenr Inspecteur / inspectrice général(e) de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, chargée de mission sur la conférence de Bologne 2018, lors du colloque.

[Jean-Michel Nicolle](#), président de l'UGEI annonce, dans le discours d'ouverture : « Ensemble, nous souhaitons forger un modèle européen d'enseignement supérieur qui soit collaboratif, alternatif et complémentaire à l'enseignement public, pour porter des valeurs communes et garantir une éducation et une recherche de qualité au service des étudiants et de la société. »

La déclaration des quatre associations signataires « affirme la nécessité de reconnaître à sa juste valeur le rôle [de l'enseignement supérieur privé] dans l'accueil et la formation des étudiants en

Europe. Par cette déclaration, les organisations signataires affirment leur volonté de renforcer les coopérations entre elles sur les fondements du processus de Bologne. Elles confirment leur attachement aux grands principes de la Déclaration de Bologne et s'engagent à :

- garantir des formations de qualité et d'excellence académique,
- promouvoir les formations en alternance,
- adapter les cursus aux enjeux européens d'aujourd'hui et de demain,
- former des citoyens européens responsables et conscients des exigences d'une économie durable,
- contribuer au développement de la vitalité des territoires et anticiper les mutations des bassins d'emplois,
- participer, plus généralement, à la dynamique de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. »



Jean-Michel Nicolle, président de l'UGEI - © UGEI

Préambule de la déclaration

Les quatre associations écrivent :

« La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur permet d'accueillir la demande croissante de formation supérieure au sein des États européens et contribue à irriguer les économies européennes tirées par la connaissance. Les États comprennent l'intérêt qu'ils peuvent trouver dans des logiques duales et sont invités à s'inscrire davantage dans des logiques de coopération entre public et privé que dans des logiques de compétitions.

La place et le rôle de l'enseignement supérieur privé en Europe comme dans le monde sont croissants. Ce développement remarquable révèle de fortes diversités, naturellement sources de créations de valeur mais susceptibles d'affaiblir l'efficacité globale d'un système d'enseignement supérieur.

Conscient des enjeux d'une Europe exemplaire et solidaire, dans une mondialisation marquée par l'émergence de modèles sociétaux alternatifs, l'enseignement supérieur privé européen entend prendre sa part dans la constitution européenne et promouvoir les valeurs d'inclusion sociale, d'excellence académique et scientifique, de liberté et de démocratie. »

Un réseau créé pour participer aux orientations tracées dans le discours d'Emmanuel Macron, le 26/09/2017

« L'enseignement supérieur sera partie prenante de l'écriture d'une Europe qui réussit », déclare Jean-Michel Nicolle qui revient sur « le cap fixé » par le président de la République, le 26/09/2017

pour une Europe unie souveraine et démocratique et la proposition de création d'universités européennes :

“L'Europe devient cet espace où chaque étudiant devra parler au moins deux langues européennes d'ici 2024 (...). En 2024, la moitié d'une classe d'âge devra avoir passé - avant ses 25 ans - au moins six mois dans un autre pays européen, qu'il soit étudiant ou apprenti.

Je propose la création d'une université européenne qui sera un réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours de deux langues au moins”, déclarait Emmanuel Macron.

Union des Grandes Ecoles Indépendantes



Création : en 1993

Statut : fédération de l'enseignement supérieur privé, organisée en association

Organisation : elle fédère 33 écoles, 20 écoles d'ingénieurs et 13 écoles de management, délivrant des diplômes qui confèrent le grade de master.

Bureau depuis le 01/07/2015 :

- Jean-Michel Nicolle, directeur de l'EPF : Président
- Florence Darmon, directeur de l'ESTP : Vice-Présidente
- Nesim Fintz, directeur de l'EISTI : Vice-Président
- Anne-Marie Rouane, directeur de l'ISG : Trésorière
- Jean-Louis Allard, directeur de l'EI CESI : Membre
- Francis Becard, directeur du groupe ESC Troyes : Membre
- Bruno Neil, directeur du Groupe ESC La Rochelle : Membre

Chiffres clés : 43 000 élèves, 8 500 apprentis, 10 000 diplômés (en 2016), 1 000 E-C, 7 000 enseignants ; 60 MS et MSc.